# Halte à la répression syndicale !

lundi 14 octobre 2024, par CGT

**[VOIR LE MATERIEL SYNDICAL]**

**Annulation des procédures disciplinaires contre nos camarades !**
**RASSEMBLEMENT :**
**JEUDI 17 OCTOBRE**
**Entre 12h et 13h30**
**LP Étienne Mimard**

Depuis Blanquer, ceux et celles qui résistent à la casse du service public font face à une répression féroce qui s'est généralisée. On ne compte plus les militant.es syndicaux ou pédagogiques qui ont subi des sanctions, des pressions, des mutations forcées sans motif précis et au mépris des libertés et des droits syndicaux. Il y a une véritable volonté de mettre au pas toute une profession en commençant par les militant.es les plus combatifs.

L'administration ne supporte aucune remise en cause de sa politique et réprime ou criminalise celles et ceux qui lui tiennent tête que ce soit dans les instances (conseils d'administration, conseils d'école) ou dans la rue.

On demande aux profs d'être dociles, obéissants, de ne pas s'exprimer sur leurs conditions de travail, de ne pas révéler les dysfonctionnements de l'Éducation nationale sous peine de manquer au devoir de réserve, d'être considérés comme déloyaux ou bien d'être accusés ne pas respecter les valeurs de la république.

Après un dépot de plainte l'année dernière, samedi 5 octobre au matin, **deux camarades du Lycée Professionnel Étienne Mimard à Saint Étienne, ont reçu un courrier leur indiquant qu'une procédure disciplinaire était lancée contre eux.** Élus au CA du LP, membres de la CSASD, F3SCT et du comité médical, nos camarades sont accusés d'outrepasser leur rôle de représentant du personnel et d'avoir manqué à leur "devoir d'exemplarité".

Avec l'appui d'une large majorité des membres du CA, ils se sont maintes fois opposés au chef d'établissement nommé depuis septembre 2022 pour s'opposer à la dégradation des condition de prises en charge des élèves et garantir un service publique de haut niveau. Lors d'un CA, le proviseur a tenté d'empêcher toutes délibérations en quittant la séance. Ce dernier est depuis en arrêt abandonnant le navire en pleine tempête après avoir percé des trous dans la coque

La rentrée de septembre s'annonçant chaotique pour les élèves et les personnels (emplois du temps non fonctionnels, liste d'élèves pas à jour, ...), les enseignants du LP et notamment les collègues incriminés ont contribué à ce que la rentrée ne soit pas reportée. Ils ont d'ailleurs reçu les remerciements de la proviseure adjointe pour "toute l'aide et le soutien apportés lors de cette pré-rentrée mouvementée". Il faut aussi rappeler que l'établissement fonctionnait dans un bel esprit de concertation et avec de bon résultats avant l'arrivée du nouveau proviseur.

**C'est donc leur activité syndicale et leur pugnacité face à l'arbitraire qui sont reprochés à nos collègues**

Nous sommes bien devant un nouveau mode de management dans l'Éducation Nationale : un management toxique qui entraîne de nombreux arrêts maladie voire conduisent à des drames et une volonté de faire taire toute défense des droits des personnels et museler toute expression syndicale (mesures disciplinaires, poursuites judiciaires, criminalisation de l'action syndicale…).

Dans les instances des EPLE, des écoles, de la DSDEN ou du rectorat, dans les mobilisations locales et nationales, le rôle de la CGT Educ'Action est de protéger les intérêts des personnels (conditions de travail, salaires, status…) mais aussi de promouvoir une école émancipatrice.

Nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour faire annuler les procédures disciplinaires contre nos camarades.

Le syndicat CGT Educ'Action 42, avec le soutien de l'intersyndicale de l'EN de la Loire et de la FCPE, appelle à un rassemblement le JEUDI 17 OCTOBRE entre 12h et 13h30 devant le LP Étienne Mimard (32 rue Étienne Mimard, Saint Étienne). Un préavis de grève a été déposé pour couvrir les collègues souhaiteraient participer malgré des contraintes d'emploi du temps

**Communiqué de presse**

**CGT Educ'Action 42, SNES FSU 42, SNFOLC FO 42, SUD Éducation Loire, FCPE 42**
**Pour la défense de nos droits syndicaux, contre la répression syndicale !**

**La CGT Educ'Action 42 et les organisations syndicales SNES FSU , SNFOLC, SUD Education ainsi que la FCPE de la Loire, appellent à un rassemblement le JEUDI 17 OCTOBRE entre 12h et 13h30 devant le LP Étienne Mimard à Saint Étienne.**

Après un dépôt de plainte l'année dernière, samedi 5 octobre au matin, deux camarades du Lycée Professionnel Étienne Mimard à Saint Étienne, ont reçu un courrier leur indiquant qu'une procédure disciplinaire était lancée contre eux.

Ces deux militants syndicaux sont élus au CA du Lycée Professionnel et siègent en CSASD, F3SCT et au comité médical.

Nos camarades sont accusés d'outrepasser leur rôle de représentant du personnel et d'avoir manqué à leur "devoir d'exemplarité". C'est la conséquence d'une situation conflictuelle qui a débuté avec l'arrivée du Proviseur actuel. Avec l'appui d'une large majorité des membres du CA, ils se sont maintes fois opposés au chef d'établissement nommé depuis septembre 2022 pour combattre la dégradation des conditions de prise en charge des élèves et pour garantir un service public de haut niveau.

La rentrée de septembre s'annonçant chaotique pour les élèves et les personnels, les enseignants du LP et notamment les collègues incriminés ont contribué à ce que la rentrée ne soit pas reportée. Ils ont d'ailleurs reçu les remerciements de la proviseure adjointe.

C'est donc leur activité syndicale et leur pugnacité face à l'arbitraire qui leur sont reprochées.

Nous sommes bien devant un nouveau mode de management dans l'Éducation Nationale : un management toxique qui entraîne de nombreux arrêts maladie voire conduisent à des drames et une volonté de faire taire toute défense des droits des personnels comme des parents d'élèves et museler toute expression syndicale (mesures disciplinaires, poursuites judiciaires, criminalisation de l'action syndicale…).
Nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour stopper ces pratiques anti-syndicales et annuler les procédures disciplinaires contre nos camarades.

**Rassemblement le JEUDI 17 OCTOBRE entre 12h et 13h30 devant le LP Étienne Mimard (32 rue Étienne Mimard, Saint Étienne).**